

Spécialités : Orthophoniste

FPH

**Forfait pour la prise en charge
des patients en post
hospitalisation**

Rédigé le 21/ 10/2019

L'acte **FPH** (Forfait pour la prise en charge des patients en post hospitalisation) est un nouvel acte de l'*avenant 16, article 11*, conclu le 18 juillet 2017

Code prestation : **FPH**

Montant de l'acte : **100 €** (comprenant l'indemnité de déplacement)

Cet acte concerne les patients en post hospitalisation liée à un AVC, à une pathologie cancéreuse ou à une maladie neurologique grave entraînant une dysphagie sévère et/ou troubles de la voix

Ce forfait favorisant le retour à domicile, est complémentaire aux actes de rééducation habituels réalisables sur prescription médicale, et peut être également facturé seul, au domicile du patient ou en cabinet. Et Il est facturable une fois pour chaque patient, 30 jours après la première prise en charge par l'orthophoniste.

Vous le trouverez sur Topaze televitale dans la nomenclature avec le code FPH à partir de la **version 373** disponible depuis juin 2019.

Nomenclature								
Tarifs Conventionnés		Tarifs Honoraires libres		Prestations				
Code	Description	Défaut	Qté	Acte	Coef. actuel	Date chgt coef.	Ancien coe	
EPP	Education à l'utilisation des prothèses phonatoires quel qu'en soit le mécanisme	<input type="checkbox"/>		AMO	11,20	01/04/2018	11,10	
EPRL	Education précoce comm. langage dans handicap de l'enfant de type sensoriel moteur mental	<input type="checkbox"/>		AMO	13,80	01/04/2018	13,60	
EVO	Education à l'acquisition de la voix oesophagienne et/ou trachéo-oesophagienne	<input type="checkbox"/>		AMO	11,20			
FOH	Forfait Handicap Orthophonie	<input type="checkbox"/>		FOH	1,00			
FPH	Forfait Post Hospitalisation Orthophonie	<input type="checkbox"/>		FPH	1,00			
MEO	Majoration Enfant Orthophonie	<input type="checkbox"/>		MEO	1,00			
RACQ	Éducation à l'acquisition et à l'utilisation de la voix oro-oesophagienne et/ou trachéo-oe	<input type="checkbox"/>		AMO	11,20			
RAF	Rééducation anomalies fonctions oro-myo-faciales entraînant trouble articulation et parole	<input type="checkbox"/>		AMO	13,50	01/04/2018	10,30	
RAI	Rééducation troubles d'articulation isolés hors affection neurologique	<input checked="" type="checkbox"/>		AMO	8,00	01/04/2018	5,10	
RAPH	Rééducation de la communication et du langage dans les aphasies	<input type="checkbox"/>		AMO	15,70	01/04/2018	15,60	
RAPT	Rééducation troubles de l'articulation	<input type="checkbox"/>		AMO	8,00			